

Intervention de Jimmy DELLISTE
Sous-Directeur des métiers et de l'organisation des services à la DAP
Clôture de la scolarité de la 192^{ème} promotion des élèves surveillants et de la
21^{ème} promotion de lieutenants pénitentiaires

Madame la directrice de cabinet représentant Madame le préfet du Lot et Garonne,
Mesdames et messieurs les représentants des autorités judiciaires,
Mesdames et messieurs les élus, représentants des autorités administratives, civiles et militaires,
Madame la directrice de l'ENAP,
Mesdames et messieurs les directeurs, cadres, formateurs et tous personnels de cette même école,
Mesdames et messieurs les élèves de la 21^{ème} promotion d'officiers pénitentiaires,
Mesdames et messieurs les élèves de la 192^{ème} promotion des élèves surveillants,
Mesdames et messieurs parents ou amis qui ont fait le choix d'honorer cette cérémonie de leur présence,

Mesdames et messieurs,

En tout premier lieu, je vous prie de bien vouloir excuser Stéphane BREDIN notre DAP, retenu à Paris pour des raisons que vous comprendrez toutes et tous, au regard du contexte politique en cette période de renouvellement des équipes ministérielles.

Je tenais à vous faire part de l'immense honneur qui est le mien aujourd'hui de pouvoir m'adresser à vous pour la première fois au travers de la présidence de cette cérémonie de clôture.

Faire le choix d'intégrer l'administration pénitentiaire n'est d'apparence pas un choix qui s'impose naturellement. Souvent par méconnaissance des missions que l'on est censé y conduire ou plus simplement par crainte, pour ne pas dire par esprit de rejet qui souvent trouve sa source dans des clichés ou des sur représentations erronées. Les métiers pénitentiaires ne sont pas forcément ceux auxquels nous pensons en premier lieu.

Pour avoir moi-même affronté les méandres de l'ENAP en qualité d'élève surveillant en 1988 et d'officier en 1992 bien avant que le campus Enapien ne trouve place en terre agenaise, je tenais en cette journée à vous assurer de la noblesse des missions que vous avez cher(e)s élèves, choisi de relever.

Vous devez bien entendu avoir à l'esprit qu'il ne s'agit certes pas d'une fin en soi ni d'un aboutissement individuel, mais bien d'une étape qu'il vous appartiendra d'appréhender avec méthode et engagement pour contribuer au renforcement des enjeux pénitentiaires et vaincre les aprioris trop souvent servis.

Vous devez porter votre uniforme avec fierté et honneur, mais également dans un esprit d'humanisme et de bienveillance contrôlée dans le cadre des fonctions qui vous seront confiées.

Si les établissements pénitentiaires concentrent par définition sous le régime de la contrainte des personnalités fragiles et complexes, dans un contexte de sur occupation jamais atteint dans les maisons d'arrêt, c'est justement au travers d'une posture professionnelle adaptée et juste que vous contribuerez au maintien des équilibres au cœur des détentions.

Pendant toute votre scolarité, l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire où nous nous trouvons aujourd'hui, a eu à cœur de vous enseigner les bases techniques d'intervention dans de multiples domaines ainsi que les principes réglementaires et légaux de vos fonctions qui démarrent dans quelques jours.

L'école, lorsque l'on est élève, c'est long et court à la fois. On a très vite envie de passer à la phase opérationnelle et c'est bien naturel.

Vous avez aujourd'hui votre boîte à outil et il vous appartiendra de la consolider tout au long de votre parcours professionnel au travers de dispositifs de formation continue. La conduite s'acquière en conduisant et non en regardant la voiture.

Je veux en cet instant au nom du directeur de l'administration pénitentiaire, remercier la direction de l'ENAP et toutes les équipes pédagogiques et personnels qui permettent au gré des promotions qui se succèdent et s'entremêlent de relever les challenges imposés par les évolutions « métier » que nous connaissons, dans un contexte de recrutement élevé et de renouvellement de génération.

Madame la directrice, chère Sophie, la direction de l'administration pénitentiaire que je représente aujourd'hui connaît l'engagement de vos équipes pour relever le défi d'un enseignement de qualité à la hauteur des attentes et des enjeux fondamentaux de notre institution, soyez-en tous remerciés.

L'Institution pénitentiaire évolue en permanence. Elle s'enrichit de tous.

Le gardien de prison d'hier a aujourd'hui laisser place au surveillant pénitentiaire.

Le surveillant chef d'antan est aujourd'hui substitué par un corps de commandement reconnu. Le plan de requalification de la filière de commandement en cours de construction avec les représentants du personnel atteste de la volonté de la DAP de moderniser et de renforcer le positionnement de son encadrement intermédiaire.

En termes de modernité et d'évolutions notables, de nouvelles missions viennent encore compléter le champ de compétences de la « Pénitentiaire ».

Alors que tout le monde s'étonnait de la création des Equipe Régionales d'Intervention et de Sécurité il y a quelques années, plus personne ne conteste aujourd'hui le bien-fondé de cette entité.

La phase d'étonnement de la reprise progressive des extractions judiciaires par le ministère de la justice et plus précisément la DAP, créant ainsi de nouvelles modalités de prise en charge par les agents pénitentiaires armés sur la voie publique, est reléguée au rang des anecdotes.

La création des équipes de sécurité pénitentiaires et des ELSP qui annonce à terme les escortes en milieu hospitalier par des agents également armés, mais aussi d'assurer sous cette même forme la sûreté sur l'ensemble du domaine de l'établissement, la création du bureau central du renseignement pénitentiaire et ses déclinaisons interrégionales et locales sont autant de marqueurs majeurs du repositionnement de notre institution.

Si le cœur de votre métier demeure sans conteste la prise en charge des personnes privées de liberté qui nous sont confiées, ce métier n'aura de sens que si chacun d'entre nous intègre l'impérieuse nécessité de mettre à profit les temps de détention au bénéfice de l'accompagnement individualisé et évalué de ces personnes.

Vous avez dans ce domaine mesdames et messieurs les élèves un rôle prépondérant qu'il conviendra d'élever au niveau des exigences attendues en prenant toute votre place au cœur des dispositifs pluridisciplinaires favorisant les prises en charge les plus adaptées.

C'est une question d'honnêteté intellectuelle. Le cœur de notre métier n'a de sens qu'autour de la question humaine et des interactions positives que nous devons conduire pour favoriser du mieux que nous pouvons, le retour à la vie libre des personnes détenues. Garder, évaluer, accompagner l'arrivée, le séjour carcéral et surtout la sortie. Voilà les véritables enjeux et le sens de votre nouveau métier.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner en propos introductif, vos fonctions d'aujourd'hui peuvent également si vous vous en rendez acteur, n'être que le palier de fonctions encore plus ambitieuses.

Il faut simplement croire en soi et en ses compétences, mais surtout croire en cette institution qui permet des évolutions de carrières notables pour ses agents les plus engagés professionnellement. Votre serviteur en est l'exemple vivant.

Chers parents et amis des promotions Monnerville, Luther King et Jaffeux, soyez fiers de ce qu'ils ont réalisé en transformant l'essai au travers de leur scolarité ici à l'ENAP.

Soyez encore plus fiers de ce qu'ils réaliseront demain pour garantir le service public pénitentiaire au sein du ministère régalién de la Justice.

Parlez-en autour de vous !

N'ayez pas peur des regards et des interprétations, parce que tous ensemble, nous devons être fiers de servir la justice.

Jimmy DELLISTE